



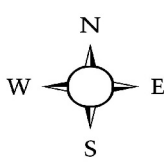
P.L.U.
Arrêté le :
12/03/2018

P.L.U.
Approuvé le :
21/01/2019

URBANISME • PAYSAGE • ENVIRONNEMENT

CS 60 200 Fiers-en-Escrebleux
59503 DOUAI Cedex
Tél. 03 62 07 80 00 - Fax. 03 62 07 80 01

Echelle : 1/2000ème



Légende

Risques liés à l'ancienne activité minière

■ Puit de gaz aléa faible et effondrement localisé aléa moyen

Risque lié au retrait gonflement des argiles

■ Aléa fort

Risque inondation lié aux remontées de nappe

■ Sensibilité très forte à sub-affleurante

Informations

■ Nouvelle construction n'apparaissant pas au cadastre

★ Sièges d'exploitation agricole

Prescription linéaire

■ Chemins piétons à protéger au titre du L.151-38 du CU

■ Linéaire d'arbres et de haies à protéger au titre du L.151-23 du CU

■ Cours d'eau à protéger au titre de l'article L.151-23 du CU

Prescription ponctuelle et surfacique

★ Patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU

■ Espaces verts à protéger au titre de l'article L.151-23 du CU

■ Zone inondée constatée

UA : Zone urbaine mixte, affectée au centre-bourg de la commune.

UB : Zone urbaine mixte, affectée essentiellement à l'habitat.

UBm : Secteur de la zone UB dédié à la préservation de la cité minière.

1AU : Zone non équipée ouverte à l'urbanisation sous la forme d'une ou plusieurs opérations d'aménagement, au fur et à mesure de la réalisatiobn des réseaux.

A : Zone protégée au titre de l'activité agricole.

N : Zone naturelle protégée, destinée à la prise en compte du milieu naturel et à sa mise en valeur.

NI : Secteur de la zone N réservé aux activités sportives et de loisirs.

La commune est concernée par un risque sismicité de niveau 3

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Création d'un accès et d'un espace public	Commune	0.23 ha
2	Création d'un accès	Commune	0.03 ha